

<p align="center">Compte rendu de la réunion de la Commission de Suivi de Site Le 04 juillet 2013</p>

Participants

Collège « administration »

Patrick COUSINARD, sous-préfet de Clermont ,
Nelly VEGA, sous-préfecture de Clermont
Alexis BROHARD, SIDPC
Patricia PERRETTE, DREAL, UT 60
Alain CLAPAREDE, DREAL, UT 60
Hicham EL MOUDEN, DREAL
Carine RUDELLE, DDT 60
Commandant LALOUETTE, SDIS 60
Sahondra RAMANANTSOA, ARS

Collège « collectivités territoriales»

Didier VESTIEL, Commune de Catenoy
Michel RUBE, Commune de Catenoy
Jean-Philippe VICHARD, communauté de communes du clermontois

Collège « exploitants »

Géraldine SIMON, Addivant

Collège « salariés »

Bernard JANISZEWSKI, Addivant
Patrick PLOUZEAU, Addivant

Excusés :

Collège « administration »

Xavier GERARD, inspecteur du travail

Collège « collectivités territoriales»

Roger MENN, conseiller général du canton de Liancourt

Collège « riverain »

Mme Maginer, R.O.S.O

Collège « exploitants »

Juliette LALANDE,, Addivant

Collège « salariés »

Alex Haverlant, Addivant

L'ordre du jour de cette réunion présidée par Monsieur le sous-préfet, est le suivant :

1. Présentation du nouvel arrêté CSS suite au changement d'exploitant ;
2. Présentation par l'industriel de ses actions 2012/2013 dans le domaine de la sécurité ;
3. Vote des membres du CSS concernant le projet de règlement du PPRT soumis à la consultation des POA (Personnes et Organismes Associés) ;
4. Questions diverses.

1. Présentation du nouvel arrêté CSS suite au changement d'exploitant

L'arrêté de création de la CSS a été modifié le 11 juin 2013 pour prendre en compte le changement d'exploitant intervenu le 30 avril 2013.

2. Présentation par l'industriel de ses actions 2012/2013 dans le domaine de la sécurité

Mme Simon présente les actions réalisées sur l'année 2012 et 2013 et notamment les différents investissements pour répondre aux actions demandées par l'administration (DREAL ET DIRECCTE).

Mme Simon précise qu'un plan de formation concernant la sécurité est prévue pour tous les salariés de l'usine. Elle souligne que les salariés sont de plus en plus acteurs dans le domaine de la sécurité. Elle évoque notamment l'augmentation du nombre de fiches incidents remontées à la hiérarchie.

Mme Simon rappelle que l'exercice PPI du 17 mai 2013 s'est bien déroulé. Elle note une bonne communication entre les différents services.

2. Vote des membres du CLIC concernant le PPRT soumis à la consultation des POA

Avant de procéder au vote des membres de la CSS, la DREAL fait une synthèse du travail réalisé dans le cadre du PPRT en 2012 et 2013. Ainsi, quatre réunions des POA (Personnes et Organismes Associés) ont été organisées en 2012 et 2013 dans la cadre de l'élaboration du PPRT.

Ensuite, la concertation du public a eu lieu du 17 mai au 17 juin 2013 et une réunion publique a été organisée le 3 juin 2013 à la salle des fêtes de Catenoy.

La DREAL précise qu'il n'y a aucune observation sur le registre de la commune de Catenoy ainsi que sur la boîte aux lettres électroniques à disposition du public.

La DREAL rappelle que le bilan de la concertation sera communiqué aux POA et mis à la disposition du public à la sous-préfecture de Clermont et dans la mairie de Catenoy. Il sera également annexé à la note de présentation et joint au dossier de l'enquête publique.

Concernant la consultation des POA réalisée le 6 mai 2013 par la DDT de l'Oise aux destinataires fixés dans l'arrêté préfectoral de prescription du PPRT du 16 décembre 2009, il a été recueilli l'avis favorable du SDIS 60. Le Conseil Général de l'Oise a émis des remarques notamment lié au passage de la Trans'Oise et des panneaux à installer au sein de cette voie verte. La DREAL précise que le Conseil Général de l'Oise souhaite que les panneaux soient pris en charge par Addivant.

La DREAL précise aux membres de la CSS que les réponses apportées à chacune de ses observations ou réserves figureront au bilan de la concertation des POA.

Après un rappel des modalités de vote de la CSS, il a été décidé de procéder à un vote par collège.

Le bilan du vote est ainsi réparti :

Nombre d'avis favorables : 4 collèges présents car le collège « riverain » n'est pas représenté.

- Collège administration : 36 voix favorables (6 votants) ;
- Collège exploitant : 21 voix favorables (1 votant) ;
- Collège collectivités territoriales : 28 voix favorables (2 votants) ;
- Collège salariés : 21 voix favorables (1 votant).

Les conclusions du vote sont les suivantes :

Votes favorables : 4 collèges ;

Votes défavorables : 0 ;

Nombre d'abstentions : 0.

La CSS émet un avis favorable sur le projet de PPRT.

La DREAL a dressé les perspectives du PPRT avec l'échéancier ci-dessous :

- transmission du bilan de la concertation du public et de la consultation des POA : **fin juillet 2013**
- enquête publique : **23 août au 24 septembre 2013**
- approbation du PPRT : **avant le 16 décembre 2013**

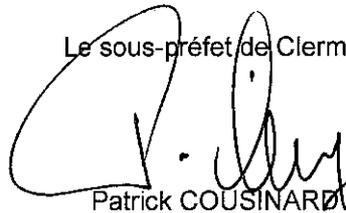
3. Questions diverses

M. le maire de Catenoy demande si l'avis de la CSS sur le projet de PPRT est décisif sur l'avancement du PPRT.

La DREAL répond que la CSS émet simplement un avis qui n'a pas d'impact réglementaire sur l'avancement du PPRT.

L'ordre du jour étant achevé, Monsieur le sous-préfet clôt la séance.

Le sous-préfet de Clermont



Patrick COUSINARD